

## COMPTABILITÉ

## Entraînement ciblé — Facturation et réductions commerciales : la facture de doit

Cas adapté du sujet officiel du Baccalauréat Technologique STG, épreuve de spécialité « Comptabilité et Finance de l'Entreprise », session 2008 (SARL BIOETHIK) — dossier extrait pour un entraînement ciblé.

## ENTRAÎNEMENT CIBLÉ

Durée indicative : 30 minutes

## Document autorisé :

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

## Matériel autorisé :

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission.

Il est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de la copie.  
Toute information calculée devra être justifiée.

## Notions et thématiques abordées

- La facture de doit : brut, remise, net commercial, TVA, net à payer
- La distinction entre réduction commerciale (remise) et réduction financière (escompte)
- Le compte client auxiliaire
- L'enregistrement d'une facture de vente

## Contexte

La SARL BIOETHIK travaille depuis plusieurs années en partenariat avec des artisans d'Inde, du Népal et du Mali, qui produisent des vêtements en fibres naturelles et des objets d'artisanat local commercialisés selon les principes du commerce équitable. L'entreprise diffuse sa collection auprès de magasins de proximité, sur des salons, sur son site internet et auprès de particuliers. Elle applique le taux de TVA en vigueur de 20 %.

Le magasin EQUITABIO (15 rue Pierre de Coubertin, 57000 Metz) est un client habituel de BIOETHIK, suivi dans la comptabilité au moyen du compte auxiliaire 411034. Une consultation de sa fiche dans le progiciel comptable indique : « ce client respecte toujours scrupuleusement les conditions de paiement négociées avec lui ».

Le 12 octobre N, BIOETHIK livre une commande à EQUITABIO et doit lui adresser la facture n° 8561 correspondante :

| Réf.   | Désignation             | Taille | Qté | PU HT   | Montant HT |
|--------|-------------------------|--------|-----|---------|------------|
| PAH004 | Baggy homme rayé        | 38     | 4   | 34,50 € | 138,00 €   |
| PAH004 | Baggy homme rayé        | 40     | 4   | 34,50 € | 138,00 €   |
| PAF321 | Baggy femme uni prune   | 38     | 10  | 39,00 € | 390,00 €   |
| PAF324 | Baggy femme kaki/violet | 38     | 2   | 41,00 € | 82,00 €    |

Conditions générales de vente de BIOETHIK :

- remise de 5 % pour toute commande supérieure à 500 € HT ;
- escompte de 2 % pour tout paiement sous 8 jours ;
- règlement à 30 jours fin de mois de facturation ;
- TVA à 20 %.

## TRAVAIL À FAIRE

1. Après consultation du compte client rappelée ci-dessus, compléter la facture de doit n° 8561 (brut, remise, net commercial, TVA, net à payer). Fichier excel joint
2. Rappeler la nature de la réduction « escompte » et les cas dans lesquels elle peut être accordée.
3. Expliquer quel est l'intérêt, pour une entreprise, d'accorder une telle réduction.
4. Quelle est la nature du compte 411034 ? Quel est l'intérêt, pour l'entreprise, d'utiliser ce type de compte pour ses clients ?
5. Enregistrer cette facture dans le journal des ventes de BIOETHIK.

SUJET ACTUALISE PAR RODCO